



First Connect^{MC}

FINANCEMENT D'ASSURANCE®
FIRST — DU CANADA —
UNE COMPAGNIE WINTRUST

Foire aux questions

Comment puis-je accéder à First Connect^{MC}?

En tant que partenaire First Connect^{MC} vous obtiendrez d'un lien permettant une intégration directe à l'outil de soumission utilisé à votre bureau. Accéder à First Connect^{MC} est aussi simple que de suivre le lien fourni. Si vous n'êtes pas actuellement partenaire First Connect^{MC} et êtes intéressé à obtenir plus d'informations, veuillez contacter votre [Équipe des ventes First Connect^{MC}](#).

Est-ce que des formations First Connect^{MC} sont disponibles?

Nous serions heureux de fournir une formation First Connect^{MC} à votre bureau. Contactez votre [Équipe des ventes First Connect^{MC}](#) pour planifier une heure à votre convenance.

Quoi faire si un courtier ne figure pas dans la liste déroulante?

Pour demander l'ajout d'un nouveau courtier, veuillez contacter les Services clients de FIRST Canada au: 1 888 232 2209 ou serviceauxclients@firstinsurancefunding.ca.

Et si je ne sais pas qui est le contact courtier?

Il existe une configuration de contact générique pour chaque bureau appelée Connect [Nom du courtier]. Veuillez sélectionner ce contact.

Puis-je soumissionner plusieurs polices ?

Oui. Sélectionnez « Ajouter une autre police » pour décomposer facilement le total des primes dans diverses polices. Tous les détails de la police peuvent être ajoutés, incluant le numéro de police, le type de couverture, la date d'entrée en vigueur et le minimum de la prime versée. La somme de toutes les polices doit être égale au montant total de la facture.

Et si une soumission exclue les termes pré-approuvés?

En tant que partenaire First Connect^{MC} vous avez accès à des tarifs préférentiels avec les termes pré-approuvés. Si votre demande de soumission exclue ces termes, une demande de soumission automatique sera envoyée à votre Directeur de compte pour examen et il vous contactera avec une soumission.

Comment la maintenance du compte est-elle gérée pendant la durée du prêt?

L'équipe dédiée de FIRST Canada gère toute la maintenance des comptes en collaboration avec le courtier responsable. Nous allons vous envoyer un avis détaillant les modifications apportées au prêt, incluant les avenants et les annulations. Si vous devez informer FIRST Canada d'une politique annulée, d'un avenant, d'un changement d'adresse, etc., veuillez contacter les Services clients de FIRST Canada au 1 888 232 2209 or serviceauxclients@firstinsurancefunding.ca.

Que se passe-t-il s'il y a une annulation?

Si vous devez aviser FIRST Canada de l'annulation d'une police, veuillez contacter les Services clients de FIRST Canada au 1 888 232 2209 or serviceauxclients@firstinsurancefunding.ca. Toute politique annulée par FIRST Canada sera traitée par notre équipe dédiée de rétablissement et votre bureau recevra un Avis de résiliation.

Que se passe-t-il s'il y a un endossement négatif ou positif?

Les endossements sont gérés entre FIRST Canada et le courtier au dossier. Une fois l'endossement traité, votre bureau recevra un Avis d'endossement.

Un courtier a envoyé une Entente de financement de prime signée, un chèque ou un paiement initial à notre bureau. Que devons-nous faire ?

Veuillez informer le courtier immédiatement et renvoyer tous les documents au courtier. Le courtier est responsable de remettre tous les documents et chèques directement à FIRST Canada. Vous fournissez simplement les soumissions et nous gérons le reste afin que vous puissiez vous concentrer sur vos activités principales.

Et si un courtier ou un client me demande une question sur les paiements ou sur un plan de paiement existant?

Veuillez leur demander de contacter les Services clients de FIRST Canada au 1 888 232 2209 or serviceauxclients@firstinsurancefunding.ca